

Attestation de remise d'une tablette et de ses accessoires**ENSEIGNANT**

Une tablette est remise à l'enseignant(e) par son établissement, par délégation de la Région Ile-de-France.

- Etablissement :

ci-après « l'établissement »

- Monsieur ou Madame :

ci-après « l'enseignant(e) »

L'établissement confie à l'enseignant(e) une tablette *Unowhy 10* fonctionnant sous Android 9 et ses accessoires. L'équipement est identifiable par un numéro de série et/ou un numéro d'inventaire et fait l'objet d'un enregistrement informatisé au moment de la remise à l'enseignant(e).

Ce matériel mis à disposition de l'établissement demeure la propriété de la Région Ile-de-France.

L'enseignant(e) s'engage à restituer sans délai l'équipement prêté en parfait état de marche en cas de départ définitif de l'établissement. Il est précisé qu'en cas d'absence de restitution ou la détérioration au-delà de l'usure normale du matériel prêté, l'enseignant(e) pourra être tenu de rembourser la valeur du matériel.

Fait à, le en deux exemplaires originaux.

L'établissement

L'enseignant(e)

Apposez ici l'étiquette de l'équipement prêté